

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 et Article R. 2121-7 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ se réunira en séance publique, le :

Jeudi 12 décembre 2024 à 18 h 30
A la Mairie – Salle du Conseil municipal

Fait à LA TRINITÉ, le 29 novembre 2024.

Le Maire,

Ladislav Polski.



Ordre du jour

DELIBERATIONS

Finances

- 1 – Rapport d’Orientations Budgétaires 2025
- 2 – Décision Modificative Budgétaire n°1 – budget de la ville 2024
- 3 – Régularisation d’écriture de 2018 : frais de réaménagement d’emprunt - Crédit Agricole

Culture

- 4 – Création de l’Etablissement public local « Stellae »
- 5 – Désignation des membres du conseil d’administration de « Stellae »

Logements

- 6 – Programme Local de l’Habitat 2024-2029 : avis de la commune sur l’arrêt du projet

Commerces

- 7 - Ouverture des commerces le dimanche pour l’année 2025 – avis du conseil municipal sur les dérogations accordées par monsieur le Maire

Institutions

- 8 - Mandat spécial pour représenter La Trinité au congrès des Maires

Ressources Humaines

- 9 – Renouvellement des modalités d’attribution des véhicules de service avec remisage à domicile et attribution d’un véhicule de fonction au directeur général des services pour 2025